

# Les filières de la viande et du lait dans le bassin de la Seine et en France

Gilles Billen<sup>1\*</sup>, Josette Garnier<sup>1</sup>, Alexandre Pomet<sup>1</sup>

<sup>1</sup> UMR Metis, Sorbonne-Université, CNRS

\* gilles.billen@upmc.fr

## **Résumé**

*Pour l'élevage comme pour l'ensemble des secteurs de l'agriculture, les activités d'amont (agrofourmiture) et d'aval (transformation industrielle et distribution) ont pris un poids considérable dans l'organisation matérielle et spatiale des activités du secteur et dans la captation de la valeur économique qu'il génère. Après une description, en termes de flux, de l'état actuel de la filière viande et lait dans le système agro-alimentaire français à une résolution spatiale suffisamment fine pour y distinguer la contribution des territoires du bassin de la Seine, nous montrons sur quelques exemples choisis dans la filière du lait, de l'élevage porcin et de la distribution, comment des politiques étatiques délibérées ont largement contribué, au cours des trente années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, à la mise en place du système actuel (i) caractérisé par une production de masse, géographiquement très spécialisée et concentrée et (ii) contrôlé par un petit nombre d'acteurs privés monopolistiques, opérant largement à l'échelle du monde.*

## **Points clefs**

- ✓ *La « modernisation » de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale a conduit à la spécialisation et à la concentration géographique des activités d'élevage.*
- ✓ *Ce processus, délibérément organisé par l'Etat, correspond à la montée en puissance d'un petit nombre d'acteurs économiques, de plus en plus monopolistiques, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires.*
- ✓ *Les mutations du régime alimentaire de la population ont suivi le développement des secteurs de la production, de la transformation et de la distribution plutôt qu'elles n'en sont le moteur.*

## ***Résumé***

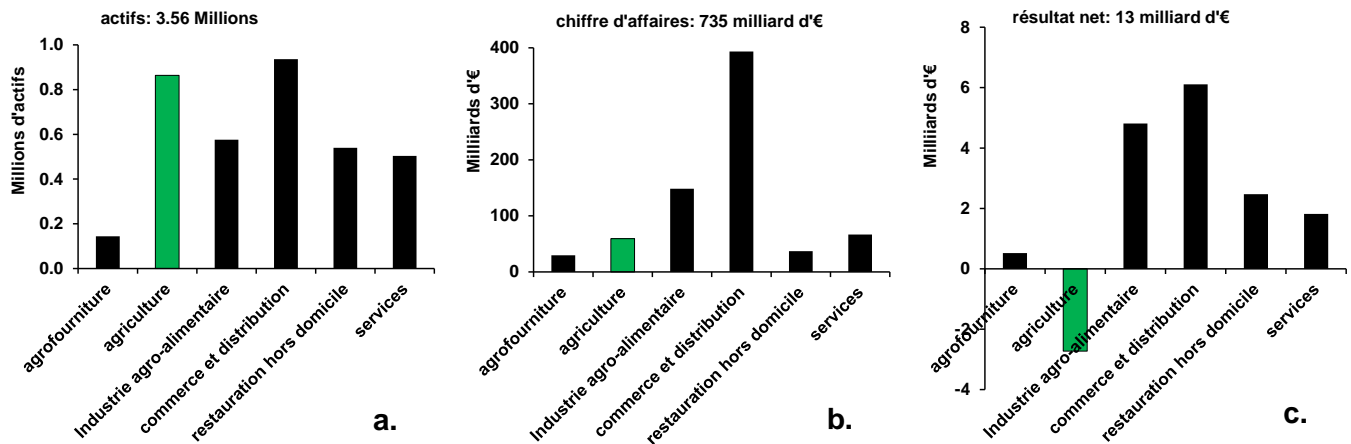
In livestock farming, as for all agricultural sectors, upstream (agricultural supplies) and downstream (industrial processing and distribution) activities have taken on considerable weight in the material and spatial organization of the sector's activities, and in capturing the economic value it generates. After a description in terms of flows of the current state of the meat and milk sector in the French agro-food system at a sufficiently fine spatial resolution to distinguish the contribution of the territories of the Seine basin, we show on a few selected examples in the milk, pig farming and distribution sectors, how deliberate state policies have largely contributed, during the thirty years following the end of the Second World War, to the establishment of the current system characterized by mass production, geographical specialization and concentration, and control by a small number of largely globalized monopolistic private actors.

## ***Key points***

- ✓ *“Modernization” of agriculture after the Second World War led to the specialization and geographic concentration of livestock activities.*
- ✓ *This process, deliberately organized by the State, corresponds to the rise in power of a small number of economic actors, increasingly monopolistic, in the processing and distribution of food products.*
- ✓ *Changes in human diet followed the development of production, transformation and distribution sectors rather than being their driver.*

## **Introduction**

L'activité agricole au sens strict, pourtant si déterminante sur le fonctionnement écologique et biogéochimique des paysages, sur la qualité de l'eau et sur la biodiversité, n'est aujourd'hui qu'un maillon, paradoxalement mineur à bien des égards, d'une chaîne d'activités qui relie les ressources du territoire à la consommation alimentaire de ses habitants. On désigne par *filières* l'ensemble des activités et des structures qui encadrent l'agriculture proprement dite, en amont et en aval, depuis la fourniture des intrants (semences, engrais industriels, machines agricoles), en passant par la collecte et la transformation industrielle, jusqu'à la distribution et la consommation finale. Les activités non agricoles des filières jouent aujourd'hui un rôle prépondérant tant sur l'évolution des techniques et des structures agricoles de production et leur localisation spatiale, que dans la génération de valeur ajoutée. Ainsi, Rastoin et Gherzi (2010) ont estimé la part des différents maillons de la chaîne agro-alimentaire française actuelle en termes de travailleurs, de chiffre d'affaires et de résultat net (Figure 1). Ces données montrent clairement comment, du point de vue de l'économie classique, l'industrie agro-alimentaire et la distribution jouent de loin le plus grand rôle dans l'ensemble du système. Les résultats nets négatifs du secteur agricole proprement dit montrent de plus sa dépendance très forte aux subventions étatiques.



**Figure 1.** Caractéristiques économiques des différents maillons de la chaîne agro-alimentaire française en 2005 (Chiffres compilés par Rastoin et Gherzi, 2010).

Pour les auteurs précités, il s'agit d'un stade de développement « normal » des systèmes agro-alimentaires qui passeraient historiquement du stade agricole d'auto-subsistance et de pauvreté, où la production paysanne est le cœur du système, à un stade artisanal qui voit se développer la division du travail, puis au stade agro-industriel actuel où se mettent en place une production et une distribution de masse industrialisées, avant, peut-être, un stade agro-tertiaire dominé par les services et l'hyper-segmentation symbolique (Rastoin et Gherzi, 2010). D'autres auteurs voient dans cette évolution la mise en place, par des politiques délibérées, d'abord étatiques et dirigistes, puis néo-libérales, d'un régime d'accumulation capitaliste fordiste, visant une production de masse basée sur la spécialisation des tâches et suscitant une consommation de masse de produits standardisés (Ansaloni et Smith, 2021 ; Martin, 2022).

Dans tous les cas, il paraît évident qu'un regard d'ensemble sur les composants non agricoles de la chaîne agro-alimentaire est indispensable pour appréhender les déterminants des évolutions en cours dans le paysage agricole de la France dans son ensemble et du bassin de la Seine en particulier. Après l'analyse de la filière Betterave-Sucre (Billen et al., 2020), puis de celle des Céréales (Billen et al., 2021), nous poursuivons donc ici l'analyse des filières par l'étude du système de production/consommation des produits animaux, c'est-à-dire de la viande et du lait.

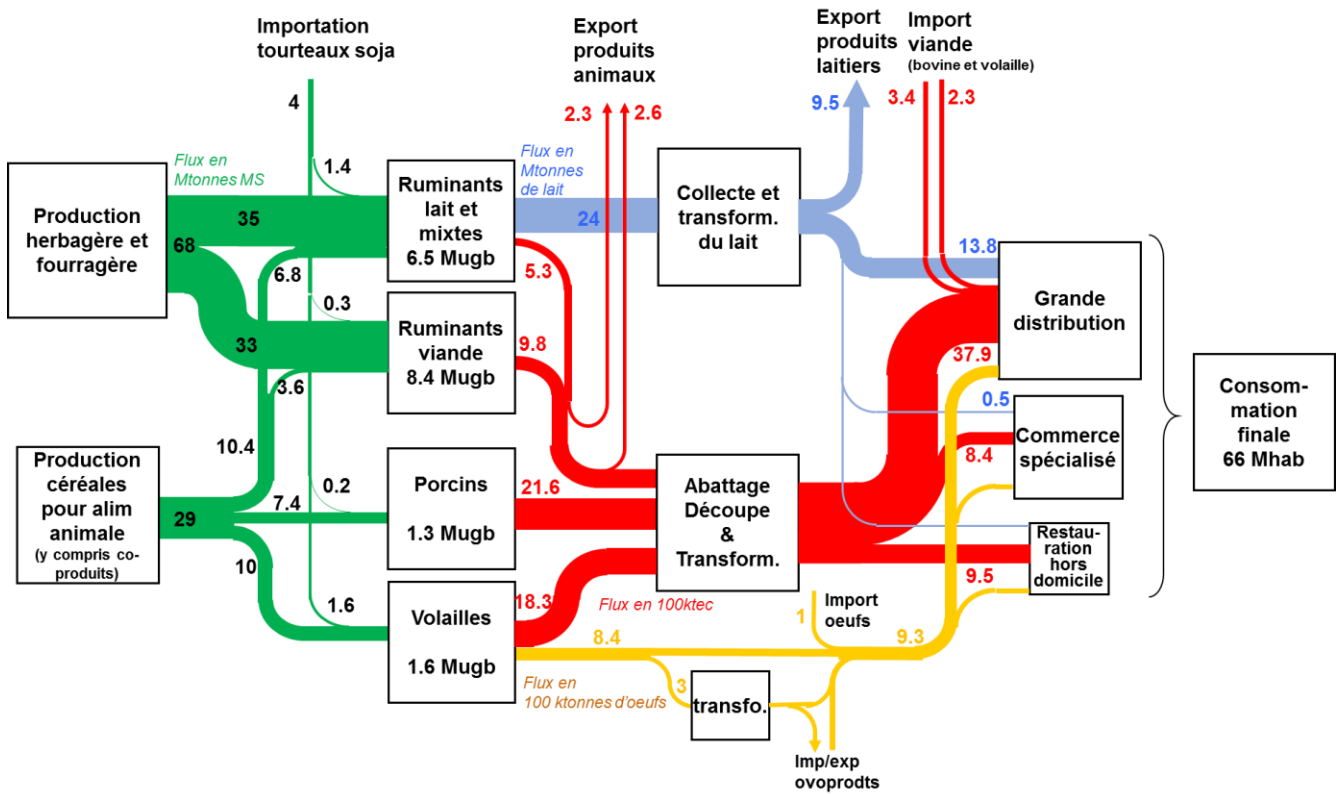
Dans un premier temps, nous dresserons un tableau factuel de la situation de l'élevage en France, de la transformation de ses produits, de leur distribution et de leur consommation, à travers les flux de matière qui parcourent ces différentes étapes de la chaîne agro-alimentaire actuelle. Nous nous attacherons en parallèle à retracer l'évolution historique de ces flux et de leurs agencements, au moins depuis le milieu du XXe siècle.

Dans un second temps, séparément pour les filières lait, viande bovine, viande porcine et volaille, nous tenterons de mettre en évidence les ressorts des évolutions constatées à partir de l'analyse des stratégies mises en œuvre par quelques grands acteurs institutionnels et entreprises de ces différents secteurs.

## 1. Les flux de matières générés par l'élevage

### 1.1. Vision d'ensemble de la situation actuelle

Conformément à la démarche de la biogéochimie territoriale, nous dressons d'abord un schéma des flux de matière associés à l'activité d'élevage et à la consommation de produits animaux en France pour une année moyenne autour de 2015 (Figure 2). Ce schéma synthétise un grand nombre de données statistiques officielles (Agreste, Eurostat) et d'études sectorielles (Sailley et al., 2021; Barbier et al., 2019) ; il offre une vue d'ensemble des principales activités liées à la filière élevage-viande-lait et à leur importance quantitative en termes de flux de matière.



**Figure 2.** Les flux de matière associés à la filière élevage-lait-viande en France en 2015-2019. (Compilation de données diverses, voir texte). Les unités utilisées pour la représentation des flux sont composites : millions de tonnes de matière sèche (MS)/an pour les aliments du bétail ; 100 ktonnes équivalent carcasse pour la viande ; millions de tonnes /an pour le lait, 100 ktonnes équivalent œufs-coquille pour les œufs. La taille du cheptel est exprimée en Millions d'Unités Gros Bétail (Mugb)

## 1.2. L'alimentation des animaux d'élevage

Nous distinguerons ici 4 types d'animaux d'élevage. Une première distinction sera faite entre les ruminants (bovins, ovins, caprins) et les monogastriques (porcs, volailles, lapins). Les premiers peuvent être nourris à l'herbe, les seconds ne le sont pas dans l'élevage industriel, même si cette distinction est remise en cause par divers travaux montrant la possibilité d'incorporer une part significative d'herbe dans la ration des monogastriques (Diaz-Gaona et al., 2019 ; Jakobsen, 2014 ; Carrasco et al., 2016, 2018 ; Wüstholtz et al., 2017 a,b). Nous distinguerons en outre parmi les ruminants ceux élevés essentiellement pour le lait (mais produisant également de fait de la viande) et ceux élevés exclusivement pour la viande. Parmi les monogastriques, nous distinguerons les porcins d'une part et les volailles et lapins d'autre part.

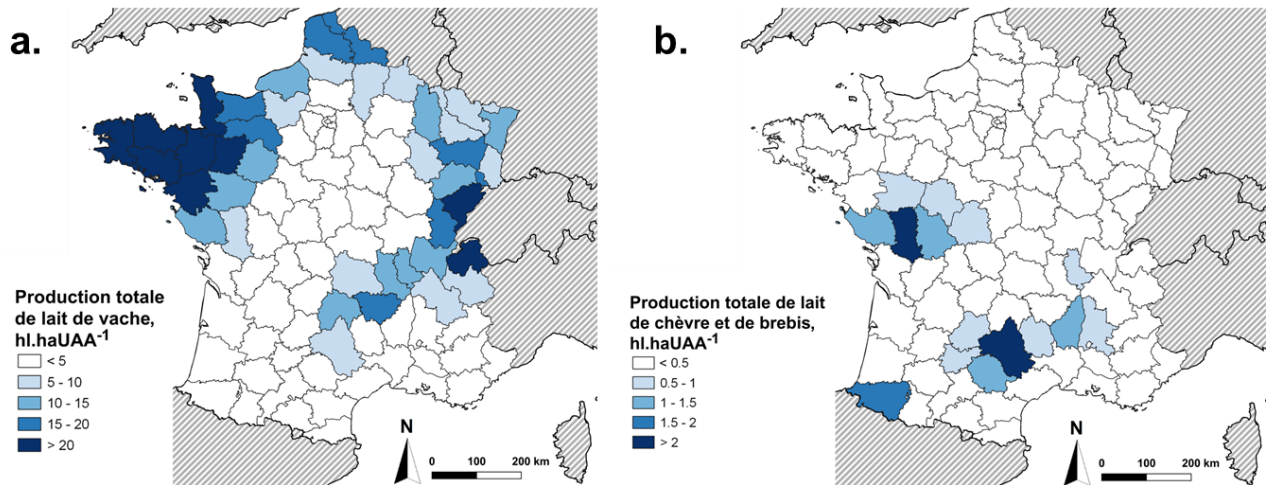
La partie gauche du diagramme de la Figure 2 montre les flux principaux d'alimentation de ces 4 catégories d'animaux d'élevage. Elle montre que l'herbe constitue encore en France la plus grande partie des ressources mobilisées pour l'élevage des ruminants, même si les céréales et les tourteaux de soja importés contribuent pour 10 à 20% à l'alimentation des bovins et pour la totalité de celle des monogastriques. Ces chiffres en tonnes de matière sèche sont toutefois trompeurs, car ceux en tonnes d'azote protéique montrent une plus grande dépendance aux importations de soja (Tableau 2), jusqu'à 37% des besoins en ce qui concerne l'alimentation des volailles.

**Tableau 2.** Contribution (en 1000 tonnes d'azote total) des différentes sources de nourriture à l'alimentation protéique des animaux d'élevage en France (2015) (d'après les chiffres de Saille et al., 2021).

En 1000 tonnes d'azote/an (ktonnes N/an)	Ruminants lait	Ruminants viande	Porcins	Volaille
<b>Fourrages</b>				
Herbe	3115	4282	0	0
Maïs ensilage	961	213	0	0
Autres (dont luzerne déshydratée)	189	158	0	13
<b>Céréales et coproduits céréaliers</b>	604	324	619	784
<b>Coproduits</b>				
Tourteaux de soja (importés)	586	127	95	698
Autres tourteaux et autres graines oléagineuses	451	188	307	364
Autres co-produits	111	53	37	93
<b>TOTAL</b>	<b>6017</b>	<b>5345</b>	<b>1058</b>	<b>1952</b>

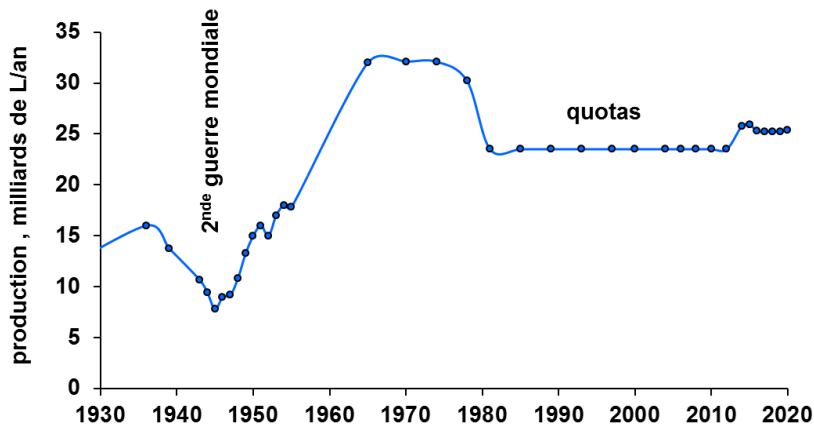
## 1.3. Le lait, sa collecte et sa transformation

Même si le slogan « *du lait produit sur tout le territoire* » reste bien présent dans la communication du CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière, organisation créée en 1973), la production laitière française est très concentrée dans un « *arc laitier* » occupant le Grand Ouest, le Nord, le Grand Est, l'Ain et le Massif Central (Figure 3). Dans beaucoup de ces régions, plus de 50% de la surface agricole utile (SAU) est occupée par des exploitations laitières.



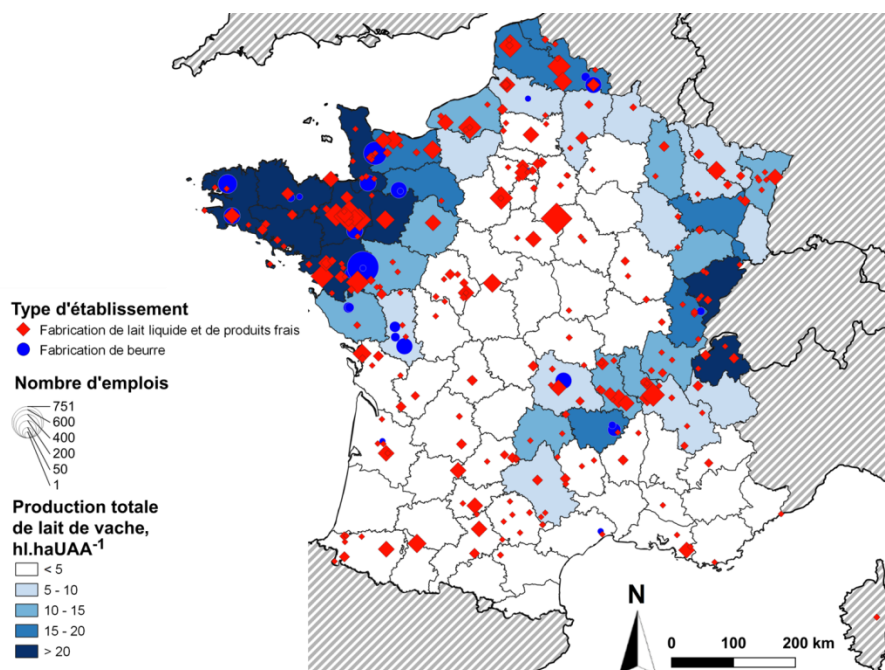
**Figure 3.** Distribution de la production laitière en France en 2020. a. lait de vache ; b. lait de chèvre et de brebis.

Cette concentration est récente. Entre 1996 et 2015, le nombre des exploitations laitières en France a été réduit de moitié, cependant que la production moyenne de lait par exploitation est passée de 149 000 L/an à 376 000 L/an (Depeyrot et Perrot, 2020). L'évolution historique de la production (Figure 4), qui sera analysée plus en détail dans la seconde partie de ce rapport, montre une très rapide augmentation après la Seconde Guerre mondiale, suivie d'une stabilisation en deux paliers, liée à un contrôle politique strict, dont l'instauration des quotas laitiers entre 1984 et 2015. La libéralisation de la production laitière en 2015 rompt cette longue période (30 ans) de stabilité.



**Figure 4.** Evolution historique de la production laitière française (source : Agreste et Le Noë et al., 2018).

Pour l'essentiel aujourd'hui, le lait est collecté et transformé par des entreprises industrielles de grande taille, même si subsistent dans certaines régions (Franche-Comté, Rhône-Alpes) de petits ateliers coopératifs locaux produisant des AOP (Figure 5). La transformation directe à la ferme ne concerne qu'environ 1,6% de la production.



**Figure 5.** Localisation des établissements de collecte et de transformation du lait en 2020. (Source : répertoire Sirene ([https://data.opendatasoft.com/explore/dataset/sirene\\_v3%40public/table/](https://data.opendatasoft.com/explore/dataset/sirene_v3%40public/table/)))

La concentration des entreprises de collecte et de transformation est elle aussi considérable : 10 groupes industriels transforment 75% du lait produit (Veysset et Delaby, 2018). La plus grande partie du lait produit est un lait standardisé, indifférencié du point de vue de son terroir d'origine. Le fromage, le beurre et la poudre de lait constituent les principaux produits (Tableau 3).

**Tableau 3.** Destination des transformations du lait en France (2020). (Source : CNIEL <https://www.filiere-laitiere.fr/fr/chiffres-cles/filiere-laitiere-francaise-en-chiffres>)

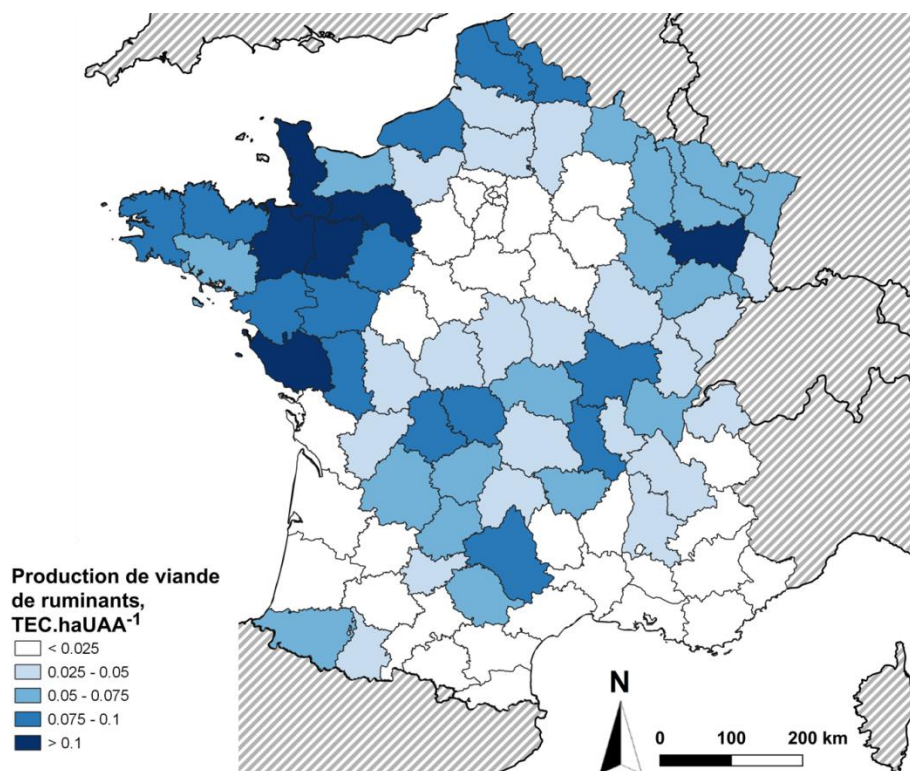
Destination	% des destinations en matière sèche contenue
Fromages	36,8
Beurre	19,5
Poudre de lait	13,8
Lait liquide de consommation	10,4
Yaourts	7,2
Crèmes	7,0
Lactosérums	3,3
Autres	2,3

Sur les 24 milliards de litres de lait de vache produit (dont 2,1% en bio), la France en exporte 40%, dont près des deux tiers vers l'Union européenne.

#### 1.4. L'élevage-viande et l'abattage

Le troupeau laitier produit 35% de la viande bovine française, les 65% restants provenant du troupeau allaitant (Veysset et Delaby, 2018). Les exploitations de bovins allaitants sont plutôt distribuées dans les zones agricoles moins favorisées, où la prairie permanente est restée une composante importante de la SAU, principalement autour du Massif Central (Charollais, Limousin, Auvergne...). (Figure 6). Les systèmes

d'élevage allaitant sont spécialisés dans la production de jeunes mâles dont beaucoup sont exportés vers l'Italie pour y être engraisés. Il en résulte paradoxalement que la France exporte (sous forme d'animaux vivants) 17% de sa production de viande bovine, tandis qu'elle importe 22% de sa consommation (principalement sous forme de viande de vache de réforme issue du Benelux ou de Pologne) (Veysset et Delaby, 2018).



**Figure 6.** Distribution de la production de viande de ruminants en 2019, en tonnes équivalent carcasse/ha de SAU (sources : Agreste).

Les abattoirs destinés aux ruminants sont localisés dans ces mêmes régions (Figure 7). Leur absence dans les autres constitue un frein au développement de l'élevage dans les exploitations qui voudraient développer des ateliers d'élevage reconnectés aux cultures. Le nombre d'abattoirs a diminué de plus de 20% entre 2000 et 2013 (Veysset et Delaby, 2018). 36% des structures sont publiques (et traitent 8% du tonnage total) tandis que 64% sont privées (et traitent 92% du tonnage). La proportion public/privé s'est inversée depuis les années 1980. De façon générale, l'activité d'abattage est une activité à faible valeur ajoutée, qui tend de plus en plus à s'intégrer dans l'ensemble des activités des transformateurs industriels.

La production porcine, comme celle des volailles, est répartie de façon beaucoup plus égale sur le territoire. Il en va de même des abattoirs correspondants (Figure 8) avec de nombreuses petites structures autour de l'agglomération parisienne par exemple.

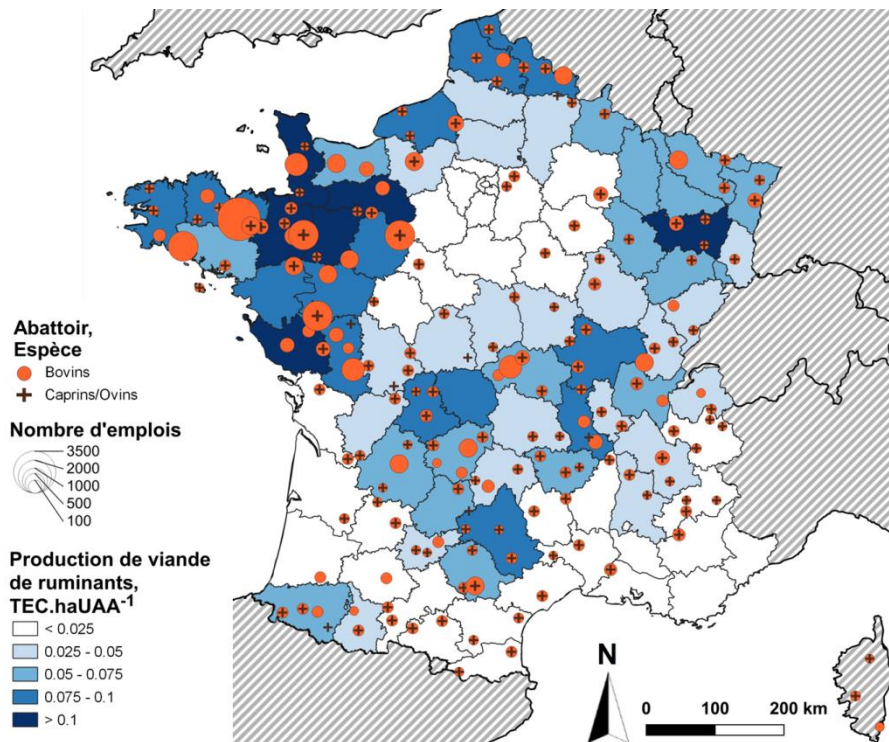


Figure 7. Distribution des abattoirs destinés aux bovins en 2020 (source : Sirene).

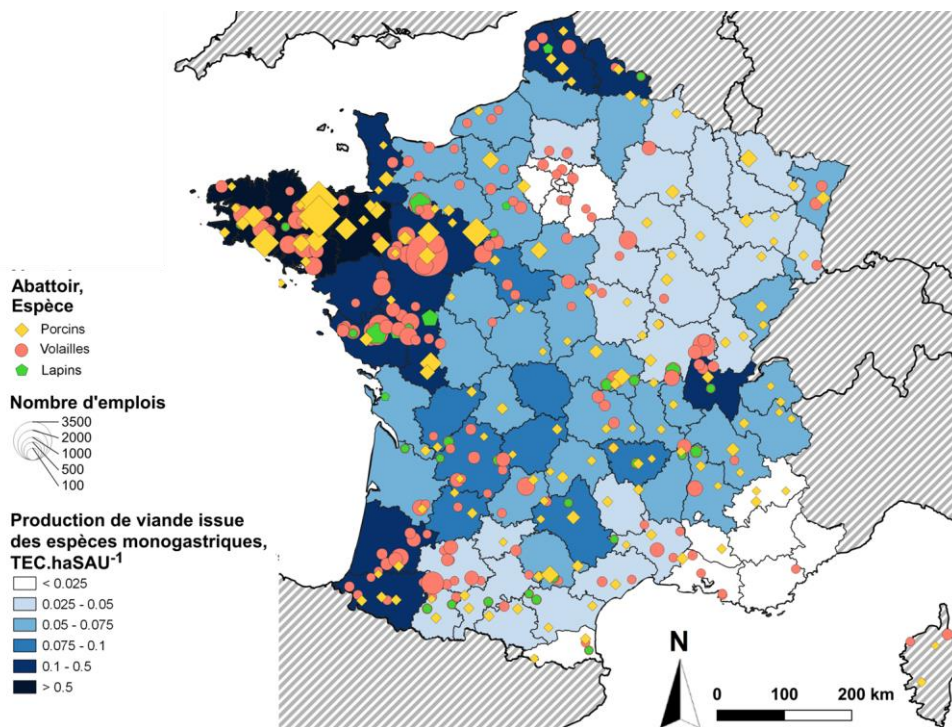
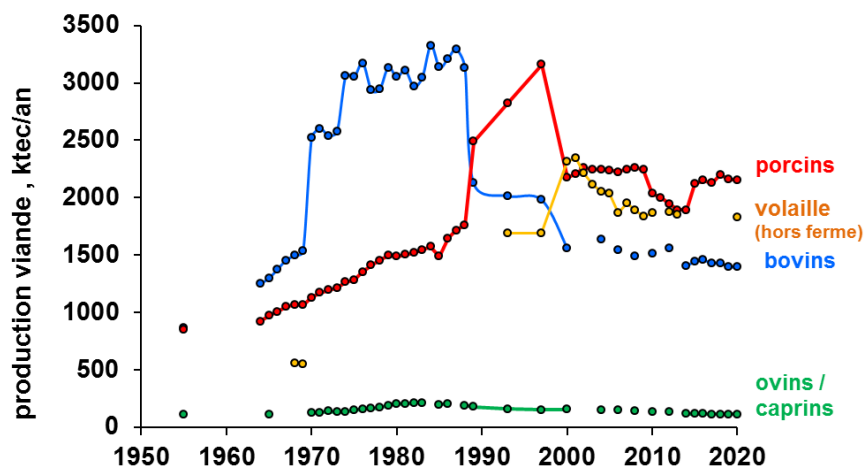


Figure 8. Distribution de la production de viande de monogastriques en 2020 (en tonnes équivalent carcasse/ha de SAU (sources : Agreste), et des abattoirs correspondants (source : Sirene).

L'évolution depuis l'après-guerre de la production de viande de bovins et de porcins montre trois phases distinctes (Figure 9). Dans un premier temps, jusqu'au début des années 1980, la production a augmenté rapidement, la production de viande bovine prenant le pas sur la production porcine. La mise en œuvre des quotas laitiers semble ensuite mettre un coup d'arrêt brutal à la croissance de la production de viande bovine, au bénéfice de la production porcine qui s'accroît plus rapidement et devient prédominante. A partir de 2000,

les productions se stabilisent, la production de viande de volaille atteint un niveau égal à celui de la production porcine.



**Figure 9.** Evolution de la production de viande depuis l'après-guerre. (Sources : Statistiques annuelles agricole et Agreste)

On a vu que la France importe de la viande bovine en quantité à peu près équivalente à ses exportations de jeunes bovins mâles. Elle exporte également de la viande porcine, à hauteur de 850 ktonnes/an surtout sous forme de viande fraîche ou congelée et d'abats, et en importe 590 ktonnes/an surtout sous forme de charcuterie (FranceAgrimer, 2022). En ce qui concerne la viande de volaille, le bilan des échanges est importateur net à hauteur de 230 ktonnes ec/an.

En ce qui concerne les œufs, la production annuelle de 840 ktonnes d'œufs (poids avec coquille) est destinée pour moitié à la consommation finale sous cette forme par les particuliers (FranceAgriMer, 2020), l'autre moitié est transformée en ovoproduits divers, destinée à l'industrie alimentaire et pharmaceutique, ainsi qu'à la restauration hors domicile. En 2019, 73 000 tonnes d'équivalent œufs coquille (tonnes eoc) étaient exportés sous forme d'ovoproduits, 20 000 tonnes eoc sous forme d'œufs de consommation, tandis que les importations s'élevaient à 77 000 tonnes eoc d'ovoproduits et à 62 000 tonnes eoc d'œufs de consommation.

### 1.5. Les modes de distribution

En ce qui concerne les produits laitiers, la grande distribution (GMS) absorbe 98% des produits conditionnés ou transformés, à l'exception du fromage pour lequel les circuits spécialisés (commerces traditionnels, marchés et vente directe) représentent 6% du flux de distribution (France Agrimer, 2022)

La grande distribution absorbe 51% des flux de production de viande au sortir des abattoirs, le reste se répartit entre grossistes (20%), industriels transformateurs (15%), commerce spécialisé (8%) et restauration hors domicile (6%) (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3636392#tableau-figure4>).

En ce qui concerne les œufs, la grande distribution écoule la majeure partie de la production d'œufs de consommation ainsi que des ovoproduits incorporés en produits finaux par l'agro-industrie.

### 1.6. La consommation alimentaire humaine de produits animaux

Il existe plusieurs méthodologies pour évaluer le régime alimentaire de la population. La première consiste en des enquêtes détaillées menées auprès d'un panel de consommateurs sur le contenu de leur assiette. Les plus complètes sont les enquêtes INCA menées par l'ANSES, essentiellement dans une visée de santé publique. Le bureau privé Kantar Worldpanel, qui réalise en permanence un suivi des achats de toute nature

d'un panel de 20 000 personnes, publie également des estimations pour différents produits de grande consommation. Enfin, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et l'INSEE réalisent un bilan précis, produit par produit, d'approvisionnement du pays pour en déduire une consommation apparente. Les chiffres obtenus, qui contiennent les déchets générés de la distribution à l'assiette, sont sensiblement plus élevés que ceux de la consommation effective mesurée par les enquêtes INCA.

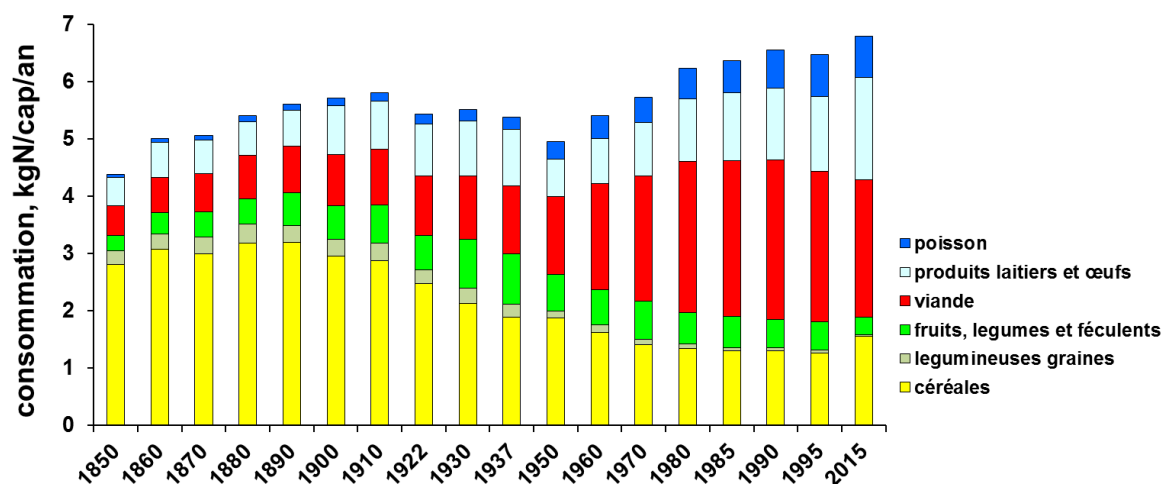
La comparaison des données INCA2 et INCA3 montrent une baisse des consommations directes de viande, partiellement compensées par l'augmentation notable des produits transformés contenant de la viande (pizzas et plats préparés) (Kerboriou et Poupard, 2021) (Tableau 4). En effet les estimations de disponibilité concluent plutôt à une augmentation continue de la consommation de volaille, compensant exactement la diminution de consommation des autres viandes (Agreste, 2020).

**Tableau 4.** Evolution de la consommation de produits animaux entre les deux enquêtes INCA 2 (2006-2007) et INCA3 (2014-2015), en g/j pour un adulte moyen de 18 à 79 ans (d'après Kerboriou et Poupard, 2021).

g/j/pers	INCA2 (2006-2007)	INCA3 (2014-2015)
Lait	86	77
Fromages	33	31
Yaourts et fromages blancs	82	77
Viande (hors volailles)	50	47
Volailles	32	26
Charcuterie	34	27
Poissons	27	23
Plats composés	69	96
Pizza, quiches, sandwichs	40	61

FranceAgriMer (2019), s'appuyant sur ses propres estimations et sur les enquêtes Kantar Worldpanel, estime que 78% de la consommation de viande a lieu à domicile (dont 3% sous forme de plats préparés) et 22% en restauration hors domicile (restauration collective et restaurant).

Le Noë et al. (2018) ont compilé les données historiques relatives à la composition du régime alimentaire français moyen depuis 1850. Il s'agit essentiellement de données de consommation apparente. Ces données, réactualisées et enrichies par de nouvelles plus récentes (Figure 10), montrent que la part des protéines animales (hors poisson) a considérablement augmenté au cours des années 1955-1990, pour se stabiliser actuellement autour de 70% de protéines animales (hors poisson). Une légère tendance à la baisse se dessine dans les années les plus récentes, confirmant une tendance déjà observée avec les données des enquêtes directes de consommation.



**Figure 10.** Consommation moyenne apparente de viande, produits laitiers, produits de la mer, céréales, graines légumineuses et fruits et légumes, exprimés en N protéiques depuis 1850 (données compilées par Le Noë et al. (2018) pour 1850-1950, complétées de données INSEE (2000) pour 1950-1995 et Westhoek (2015) pour 2015).

## 2. Les Acteurs et le Contrôle des filières lait et viande

Nous n'allons pas ici nous livrer à une étude énumérative et exhaustive des structures de contrôle de toutes les filières animales. Le propos sera plutôt, à travers quelques exemples choisis, de montrer les mécanismes par lesquels se sont mises en place historiquement les filières agro-alimentaires de l'élevage telles qu'elles sont actuellement, quels rôles y ont joué les politiques délibérées de l'Etat et les jeux de pouvoir des industriels de l'aval de la filière.

### 2.1. La filière laitière : de la régulation étatique à la 'libre' concurrence néo-libérale

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la production laitière a connu un essor considérable, aidé par l'Etat puis la Politique Agricole Commune (PAC) par une politique de prix garanti, qui aboutit rapidement à la production d'excédents considérables (Casalis, 1957), ainsi qu'à des processus de concentration territoriale de la production dans certaines régions, comme observé précédemment (Fig. 3). La production laitière, secteur socialement extrêmement sensible car constituant le refuge de la petite paysannerie européenne, concentrait alors la plus grande partie des moyens d'aide et de régulations de la PAC (Butault et al, 1984). Au début des années 1980, les efforts des pouvoirs publics pour accroître la consommation finale de lait ne parvenaient plus à contenir l'accroissement de la production, pas plus que la subvention de son utilisation dans l'alimentation animale, ou l'écoulement des excédents à bas prix à l'international, ou encore les incitations à la cessation d'activité ou à la conversion des exploitations laitières en production allaitante. Un vif débat eut alors lieu entre un courant libéral prônant la dé-protection du secteur par l'ajustement des prix au marché mondial, et un courant plus réformateur et interventionniste, qui l'a emporté pendant 30 ans. Le compromis trouvé fut en effet la mise en place à partir de 1984 de « droits à produire » (quotas) avec pénalité de dépassement mais garantie des prix. Ce régime initialement instauré pour 5 ans a été reconduit plusieurs fois jusqu'à son abolition en 2015. En France, le régime des quotas, non marchands, gérés à l'échelle départementale et liés au foncier, se donnait comme objectif de maintenir un système d'exploitations laitières familiales de taille moyenne dans tous les territoires, en mettant un frein à la concentration qui s'amorçait déjà au début des années 1980 dans le Grand Ouest.

Le résultat de cette politique de quotas a été une stabilisation effective de la production, la réduction drastique du nombre des exploitations et leur agrandissement. Ainsi, en 1984, on comptait en France métropolitaine 427 000 exploitations produisant du lait, avec une production moyenne de 64 700 L/exploitation/an. Le nombre d'exploitations tombe à 150 000 en 1995, avec une production de 150 000 L/exploitation/an. En 2010, il ne reste plus que 76 000 exploitations produisant en moyenne 380 000 L/exploitation/an.

Le choix d'attribution des quotas privilégiait aussi largement les producteurs livrant leur lait à des entreprises aval, par rapport à ceux qui le transformaient sur place ou l'écoulaient en circuit court. Un des objectifs de la politique laitière était de développer le secteur de la collecte et de la transformation industrielle laitière. Plusieurs coopératives locales se sont ainsi développées par fusion pour porter de grandes marques à l'échelle nationale et européenne. C'est le cas de SODIAAL, née en 1989, qui commercialise les marques Yoplait, Candia et Saint Hubert, mais des entreprises privées s'engouffrent également dans ce créneau, comme Danone, né de l'engagement d'une entreprise verrière dans le secteur du lait, et surtout l'entreprise familiale Besnier, créée en 1933, qui avait misé son développement dans les années 1960 sur la transformation des surplus de lait en construisant des usines de poudre de lait, de fromages pasteurisés adaptés à la vente en supermarché (marques Président) et de conditionnement du lait UHT en brique Tetrapack (marque Lactel). Au cours des années 1970 à 2000, le groupe Besnier, renommé Lactalis, acquiert un grand nombre de fromageries comme celles de Le Petit, Roquefort Société en France, mais aussi à l'étranger, tout particulièrement en Italie, où il contrôle le groupe Galbani. Lactalis est ainsi devenu le deuxième plus grand acteur mondial du secteur laitier (Chartrio, 2020) et joue un rôle majeur dans la filière française.

La période de contrôle strict de la production laitière (1984-2015), sans vraiment empêcher la concentration territoriale de la production, a donc permis également une amplification considérable de la concentration industrielle des transformateurs.

L'abandon du système des quotas en 2015, qui laisse le secteur soumis aux lois du marché international, a été justifié par l'espoir de voir se développer les capacités productives européennes en réponse aux nouveaux débouchés internationaux que constituent les pays émergents. Au lieu de cela, on assiste aujourd'hui à une situation de surproduction qui maintient les prix extrêmement bas, dans un contexte où la filière aval très concentrée, et positionnée à l'international, est en situation de force vis-à-vis des producteurs. Il est significatif par exemple que les contrats de livraison du lait signés entre Lactalis et les éleveurs soient toujours passés avec des livreurs individuels, Lactalis refusant toute prise de responsabilité collective d'organisations de producteurs (Chatriot, 2020).

## 2.2. Le Plan de Rationalisation de la production porcine

Dans les années 1960, plus de la moitié des exploitations agricoles françaises élevaient quelques porcs à l'engrais comme moyen de valoriser utilement divers sous-produits de la ferme. La plus grande partie du cheptel porcin était ainsi détenue par des exploitations comprenant moins de 20 porcs dont l'élevage ne représentait qu'une activité annexe (Déplade, 2022). En 1970 est lancé par l'Etat un Plan de Rationalisation de la production porcine, qui, en une décennie, a permis de substituer « à un élevage de cueillette une production rationnelle et programmée. Il s'agit désormais d'un élevage qui doit être conduit selon les méthodes appliquées dans l'industrie, c'est-à-dire en recherchant la réduction maximale du coût de tous les postes qui concourent à la production. Ceci postule [...] que cette activité soit le fait d'exploitations spécialisées [...] et dont le chef d'entreprise dispose d'une forte technicité. » (Note du cabinet au ministre de l'Agriculture, 1970 (Déplade, 2022).

Le Plan s'appuie essentiellement sur les Organisations de Producteurs, dont la loi d'orientation agricole de 1962 a encouragé la création, et dans lesquels les industriels des aliments pour animaux sont autorisés à prendre place. Il finance essentiellement la construction de bâtiments d'élevage. La FNSEA obtient le plafonnement des aides correspondantes à une taille d'ateliers compatible avec ce qui peut être géré par la main d'œuvre-familiale, en accord avec le principe des lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 privilégiant le modèle d'exploitations de taille familiale. Ainsi, les bâtiments d'élevage construits entre 1967 et 1979 font en moyenne 147 m<sup>2</sup> (contre 26 m<sup>2</sup> pour ceux construits auparavant), ne prévoient aucun accès extérieur pour les animaux et sont équipés de caillebotis pour l'évacuation des excréments.

En raison de ce plan, en dix années, le cheptel porcin est resté à peu près constant en termes d'équivalent gros bétail, mais le nombre d'exploitations comptant au moins un porc a été divisé par 4. Les élevages de plus de 200 porcs représentaient 71% du cheptel dès 1981. La croissance de la production porcine se poursuivra jusqu'au milieu des années 1990 (Figure 9), tout en accroissant sa concentration géographique.

## 2.3. La concentration de la grande distribution et de ses centrales d'achat

Dans l'après-guerre immédiat, les petits commerces, notamment alimentaires, prolifèrent. En 1949, plus de 2 300 000 personnes y sont employés, dont 1 325 000 propriétaires ou gérants de magasins et seulement 960 000 employés (Tristan, 2016). Le plan Monnet ne s'en préoccupe pas, mais Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie sous de Gaulle, entend procéder au « Remembrement commercial de la France » pour débarrasser la France d'un petit commerce jugé archaïque, et corriger ce paradoxe relevé par Alfred Sauvy en 1955 *qu'à la production en grande série fait suite une vente au compte-goutte*, ce qui ne permet pas de suffisamment répercuter les gains de productivité de l'industrie alimentaire sur les prix à la consommation. L'Etat va alors encourager le développement de la grande distribution et des enseignes *discount*, telles que celles imaginées par Edouard Leclerc, petit épicier breton, qui essaient rapidement dans les années 1960. La circulaire Fontanet, promulguée en 1960 et qui interdit aux industriels de refuser de

livrer leurs marchandises aux distributeurs ou de leur imposer un prix de revente minimal, est exemplaire de cette politique de soutien (Tristan, 2016).

Grâce à cette politique, la part de marché de la grande distribution dans le commerce alimentaire de détail passe de 0,7 à 25% entre 1962 et 1985. Les achats en grande surface sont aujourd'hui supérieurs à 50% pour tous les produits alimentaires sauf le pain (17% seulement, 78% étant encore vendu en boulangerie) (INCA 3, ANSES, 2017). Toutefois, les enseignes de la Grande Distribution multiplient également aujourd'hui les petits magasins de proximité le plus souvent gérés en franchise par des petits commerçants indépendants (Laïb, 2017). Six enseignes et les quatre centrales d'achat qui assurent leur approvisionnement, se partagent alors plus de 90% du marché de l'alimentation générale (Tableau 5). La situation décrite par Alfred Sauvy dans les années 1950 s'est ainsi complètement inversée : la grande distribution, par sa capacité à écouler des quantités énormes de produits standardisés, exerce un contrôle hégémonique sur toutes les filières.

**Tableau 5.** Part de marché en France en 2020 des principales enseignes de la grande distribution et de leurs centrales d'achats (sources : Wikipédia ; Laïb, 2017).

Enseigne	Part de marché	Centrale d'achat	Part de marché
E.Leclerc	23 %	E.Leclerc	20 %
Carrefour	19 %	Carrefour + Dia	22 %
Les Mousquetaires (Intermarché)	16 %	INCAA (Intermarché + Casino)	26 %
Casino (Monoprix, Franprix, LeaderPrice, Vival)	9 %	Auchan + Système U	22 %
Système U	11 %	Lidl	5 %
Auchan	10 %	Delhaize	3 %
Lidl	6 %	Aldi	2 %
Delhaize	3 %		
Aldi	2 %		

## Conclusion

A la suite des politiques volontaristes mises en œuvre au sortir de la Seconde Guerre mondiale, portées tant par l'Etat que par une frange d'acteurs efficaces, voire agressifs, au sein des secteurs de l'agriculture elle-même, de la transformation et de la distribution, l'élevage est devenu un pourvoyeur de matières premières standardisées, produites dans des exploitations spécialisées et très concentrées géographiquement. Les entreprises de transformation et de distribution, très concentrées elles aussi, se chargent de valoriser ces matières premières et en retirent l'essentiel de la valeur ajoutée de la filière, laissant les agriculteurs en position de faiblesse. Deux phases peuvent se distinguer dans ce processus de standardisation et de concentration. La première, de 1950 à 1985 correspond à une action vigoureuse des pouvoirs publics, sur une base fordiste et keynésienne; la seconde correspond à l'application d'une doctrine néo-libérale où l'Etat, abandonnant son volontarisme, se borne à faire respecter les règles du jeu qu'il a contribué à mettre en place, car les forces économiques privées qui se sont développées dans la première phase suffisent désormais à entretenir le mouvement de concentration et de captation de la valeur ajoutée à l'aval de la chaîne agro-alimentaire.

Vu sous cet angle, les changements de régime alimentaire depuis l'après-guerre, et en particulier l'accroissement de la part des produits animaux dans la consommation humaine, apparaît bien davantage comme la conséquence, plutôt que comme la cause des transformations structurelles du système agro-alimentaire censé répondre à la demande des consommateurs mais évoluant surtout en fonction des intérêts de groupes privés de plus en plus monopolistiques.

## Références

- Ansaloni M., Smith A. (2021). L'expropriation de l'agriculture française. Pouvoirs et politiques dans le capitalisme contemporain, Paris, Éditions du Croquant.
- Agreste (2020). Consommation alimentaire : En France la consommation de viande se modifie fortement entre 1960 et 2018. Agreste Primeur, n° 4, juin 2020. <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2004/Primeur%202020-4%20ConsoViande.pdf>
- ANSES (2017). Etude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA 3). <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf>
- Barbier C., Couturier C., Pourouchottamin P., Cayla J.-M., Silvestre M., Pharabod I., (2019). L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France. Club Ingénierie Prospective Energie et Environnement, Paris, IDDRI, 24p. [www.ademe.fr/mediatheque](http://www.ademe.fr/mediatheque).
- Billen G., Garnier J., Pomot A. (2020). Analyse des filières agro-alimentaires : la filière Betterave-Sucre .Rapport PIREN 2020.
- Billen G., Garnier J., Pomot A. (2021) Analyse des filières agro-alimentaires : la filière céréale. Rapport PIREN 2020.
- Butault J.P., Hairy D., Perraud D. (1984). Crise laitière et quotas ; remarques sur la régulation communautaire du marché du lait. In: Économie rurale. N°163, 1984. pp. 63-71. [https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_163\\_1\\_3103](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_163_1_3103)
- Carrasco S., Wüstholtz J., Bellof G. (2016). The effect of chopped, extruded and pelleted alfalfa silage on the egg quality of organic laying hens. *Animal Feed Science and Technology*, 219, 94–101.
- Carrasco S., Wüstholtz J., Hahn G., Bellof G. (2018). How does feeding organic broilers high levels of alfalfa silage affect the meat quality? *Organic Agriculture*, 8. 185–193.
- Casalis J. (1957) L'évolution de la production laitière en France *Le Lait*, INRA Editions, 37 (369-370), pp.615-620. hal-00928205
- Chatriot A. (2020). Lactalis, la construction d'un géant du lait. *Histoire et Sociétés Rurales*. 53 : 93-114. DOI 10.3917/hsr.053.0093. <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2020-1-page-93.htm>
- Depeyrot J.-N., Perrot C. (2020). La filière laitière : un concentré des mutations agricoles contemporaines. *Notes et études socio-économiques* no 48. 5-40. Centre d'étude et de prospective Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- Déplaud M.-O. (2022). Produire de la viande à grande échelle Les bâtiments d'élevage comme instruments de modernisation de la filière porcine dans la France des années 1970. *Politiques de la machine agricole. Approches sociologiques et historiques des trajectoires de mécanisation de l'agriculture (1945- 2021)*, Jun 2022, Paris, France. hal-03719835
- Díaz-Gaona C., Grete Kongsted A., Værum Nørgaard J., Papi E., Morell Perez A., Reyes-Palomo C., Rodríguez-Estévez V., Roinsard A., Steinfeldt S., Studnitz M., Stødkilde-Jørgensen L., Kappel Theil P., Åkerfeldt M. (2019). Feeding monogastrics 100% organic and regionally produced feed. Knowledge synthesis. OK Net ecofeed. EU H2020, N° 773911. [https://orgprints.org/id/eprint/34560/1/OK\\_Net\\_EcoFeed\\_knowledge\\_synthesis\\_190218\\_FINAL\\_alle.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/34560/1/OK_Net_EcoFeed_knowledge_synthesis_190218_FINAL_alle.pdf)
- France-Agrimer (2022). <https://www.franceagrimer.fr/content/download/69208/document/STA-LAI-Consommation%20de%20produits%20laitiers%20en%202021.pdf>
- Jakobsen M. (2014). Organic growing pigs in pasture systems – effect of feeding strategy and cropping system on foraging activity, nutrient intake from the range area and pig performance. Masters thesis, Aarhus University. <https://orgprints.org/id/eprint/26677/>
- Kerboriou E et Poupard G. (2021). L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 : quels enjeux de société ? Rapport au CESERn, Région Bretagne. [https://www.bretagne.bzh/app/uploads/sites/8/2022/04/rapport\\_alimentation\\_version\\_web.pdf](https://www.bretagne.bzh/app/uploads/sites/8/2022/04/rapport_alimentation_version_web.pdf)
- Laïb N. (2018). Les réseaux d'enseigne dans le commerce de détail alimentaire. *Insee Première* 1723.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3674846>

Le Noë J., Billen G., Esculier F., Garnier J. (2018). Long-term socioecological trajectories of agro-food systems revealed by N and P flows in French regions from 1852 to 2014. *Agr Ecosyst Env.* 265: 132-143. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2017.09.039>

Martin T. (2022). 70 ans d'agriculture française au service de l'accumulation capitaliste. *Terrestres, revue des livres, des idées et des écologies.* <https://www.terrestres.org/2022/06/14/70-ans-dagriculture-francaise-au-service-de-laccumulation-capitaliste/>

Pointereau P. (2020). La face cachée de nos consommations : quelles surfaces agricoles et forestières importées. *Solagro.* <https://afterres2050.solagro.org/ressources/importations-la-face-cachee-de-nos-consommations/>

Rastoin J.-L. Ghersi G. (2010). *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques.* Collection Synthèses. Quae.

Sailley M., Cordier C., Courtonne J.-Y., Dufлот B., Cadudal F., Perrot C., Brion A., Baumont R. (2021). Quantifier et segmenter les flux de matières premières utilisées en France par l'alimentation animale. *INRAE Prod. Anim.*, 34, 273-292. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2021.34.4.5396>

Tristan J. (2016). Refus de vente interdit. Quand la politique de la concurrence œuvre à la réforme de la distribution. *Gouvernement et Action publique* 5 :47-67. *Presse de Sciences Po.* DOI 10.3917/gap.164.0047 <https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2016-4-page-47.htm>

Veysset P., Delaby L. (2018). Diversité des systèmes de production et des filières bovines en France. *Innovations Agronomiques, INRAE*, 2018, 68, pp.129-150.hal-01905535

Westhoeck H. et al. (2015). Nitrogen on the table: The influence of food choices on nitrogen emissions and the European Environment. *Special Report of the European Nitrogen Assessment.* Center for Ecology and Hydrology, Edimburg, UK.

Wüstholtz, J., Carrasco S., Berger U., Sundrum A., Bellof G. (2017a). Silage of young harvested alfalfa (*Medicago sativa*) as home-grown protein feed in the organic feeding of laying hens. *Organic Agriculture*, 7, 153–163.

Wüstholtz J, Carrasco S., Berger U., Sundrum A., Bellof G. (2017b). Fattening and slaughtering performance of growing pigs consuming high levels of alfalfa silage (*Medicago sativa*) in organic pig production. *Livestock Science*, 200, 46–52.